

Image not found or type unknown



demande de renseignement immobilier

Par **creq1**, le **17/01/2012** à **11:06**

bonjour je suis pacsé divorser d'un premier mariage avec 2 enfants je viens d'acheter une maison avec ma compagne je souhaiterai la protégé en cas de decé pour ne pas que mes enfants la mette dehors pour recuperer leur part pourriez-vous me dire ce qu'il faut faire pour resoudre ce probleme sans desheriter mes enfants est-il possible de lui laisser usufruit de la maison sans etre inquieté

Cordialement